

Réaction d'Anne Hidalgo à la dégradation du centre d'hébergement de sans-abris du 16^e arrondissement

"Je condamne avec la plus grande fermeté les dégradations survenues dans la nuit de dimanche à lundi sur le futur centre d'hébergement de sans-abris situé allée des fortifications, dans le 16^e arrondissement. La Ville de Paris va se constituer partie civile.

Les constats effectués ce matin laissent supposer une tentative d'incendie volontaire, au pied d'une façade du bâtiment. Les dégâts sont heureusement limités et ne retarderont pas l'ouverture du lieu.

Ce centre d'hébergement accueillera à partir de la mi-novembre 200 personnes sans-abris, dont la moitié sont des familles. Il contribuera au nécessaire effort de solidarité auquel tous les arrondissements de Paris sont tenus.

Mon adjoint, Ian Brossat, se rendra ce midi sur place pour apporter le soutien de la Ville de Paris à l'association gestionnaire de ce lieu.

Ces actes lâches n'entament en rien ma détermination et celle de mon équipe à renforcer l'aide aux sans-abris à Paris. Nous allons continuer à développer des réponses à la fois solidaires, innovantes et partagées en faveur des personnes en situation de rue."

Anne Hidalgo
Maire de Paris